

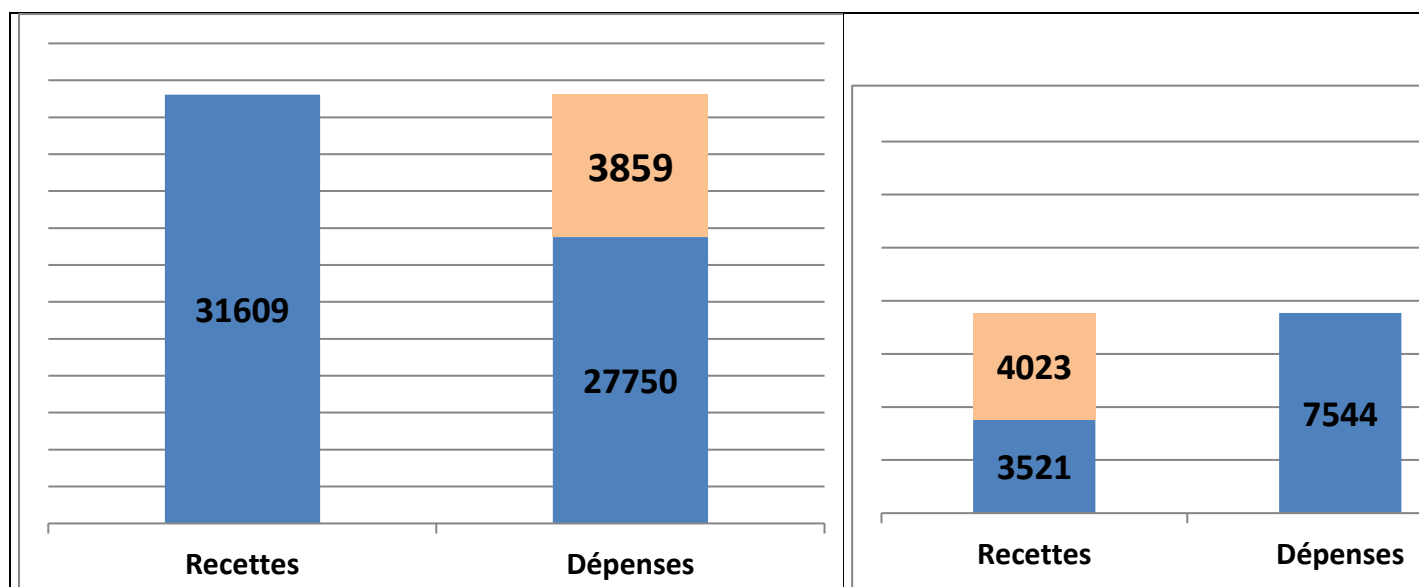
RESULTATS DE L'EXERCICE 2019**Compte Administratif 2019**

Les résultats de l'exercice 2019 peuvent, à certains égards, être considérés comme remarquables et ce à un double titre :

- D'une part parce qu'ils confirment la bonne santé financière de la ville ainsi que l'avait d'ailleurs déjà souligné le récent rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur les exercices précédents
- D'autre part parce qu'ils constituent une référence de la situation financière de la ville en « période normale » c'est-à-dire avant que la crise sanitaire n'affecte profondément les résultats des prochains exercices (2020 et vraisemblablement 2021).

L'excédent du compte de fonctionnement courant s'élève, en effet, à 3.859 k€, en forte progression par rapport à celui de l'exercice précédent (2.645 k€ en 2018) ce qui représente une amélioration du résultat de près de 50 %

Face à une faible évolution des ressources - conséquence notamment de la politique de stabilité fiscale qui constitue l'un des axes forts de la politique municipale - cette amélioration du résultat tient principalement à la poursuite des efforts réalisés en matière de maîtrise des dépenses, ces dernières ayant été réduites de 3 % par rapport à celles de l'exercice 2018 et ceci, sans remise en cause des niveaux de services offerts à la population, bien au contraire.

Compte de Fonctionnement 2019 (op. réelles en k€)**Compte d'Investissement 2019 (op. réelles)**

Cet important excédent de fonctionnement permet ainsi - sans faire appel aux excédents antérieurs ni sans aucun recours à l'emprunt - de couvrir les besoins du compte d'investissement. Et ceci alors que le montant des investissements réalisés en 2019 se situe à un niveau particulièrement élevé avec près de 7 MF de dépenses d'équipement, soit près du double des montants réalisés en 2018.

Parallèlement, le niveau de la dette, qui a encore été réduit cette année, s'établit à 5,8 M€ en fin d'exercice soit un niveau très bas de 270€ par hab, près de 4 fois inférieur à la dette moyenne des villes comparables (1036 €/hab pour les villes de 20 à 50.000 hab.).

Le COMPTE ADMINISTRATIF 2019 et le COMPTE de GESTION du comptable public

A partir des comptes réels, résumés dans la « Balance générale du budget », plusieurs autres comptes sont établis.

Ils intègrent les « opérations d'ordre » entre les comptes (amortissements), la reprise des résultats de l'exercice précédent ou les montants des opérations d'investissement reportés sur l'exercice suivant.

Le tableau ci-dessous reprend ces différents comptes :

	Fonctionnement			Investissement		
	Recettes	Dépenses	Résultats	Recettes	Dépenses	Résultats
Comptes réels	31.609	27.750	3.859	3.521	7.544	- 4.023
<i>Opérations d'ordre</i>	78	592	-514	596	82	514
Total 1	31.687	28.342	3.345	4.117	7.626	- 3.509
Reprises 2018	1.975		1.975		541	-541
Total 2 (Cpte. Gestion)	33.662	28.342	5.320	4.117	8.167	- 4.050
Reports 2020 INV				1.138	1.968	- 830
Total 3	33.662	28.342	5.320	5.255	10.135	- 4.880
Soldes 3			5.320			-4.880
Excédent Net Global			440			

Les délibérations prises en Conseil municipal se rapportent à ces comptes agrégés :

- Prise en considération du compte de gestion établi par le Comptable public (Total 2)
- Approbation du Compte Administratif de l'exercice 2019 (Total 3)